

Informations de base	
2020/2720(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Frais facturés par l'Autorité européenne des marchés financiers aux contreparties centrales établies dans un pays tiers Complétant 2010/0250(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
14/07/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)04891	
14/07/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
23/07/2020	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/09/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
16/09/2020	Décision du Parlement	T9-0214/2020	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2720(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2010/0250(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ECON/9/03511

Portail de documentation			
Parlement Européen			

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		B9-0251/2020	09/09/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0214/2020	16/09/2020	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2020)04891	14/07/2020	
Document annexé à la procédure	C(2020)5837	24/08/2020	